

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 5 avril 2024

Installation du comité aéroport de Nantes-Atlantique

Le premier comité de l'aéroport Nantes-Atlantique s'est réuni ce vendredi 5 avril, sous la coprésidence du préfet de région Fabrice RIGOULET-ROZE, et du délégué ministériel Emmanuel MERCENIER.

« La singularité de l'aéroport de Nantes-Atlantique, aéroport urbain, conduit conformément aux décisions du ministre chargé des transports, à placer la protection des populations au coeur du projet de réaménagement » ont rappelé Fabrice Rigoulet-Roze et Emmanuel Mercenier.

Ce premier comité aéroport a ainsi été l'occasion d'acter avec les parlementaires, élus locaux, acteurs économiques et associatifs du territoire, un état d'avancement de la mise en œuvre des décisions annoncées à l'automne dernier :

- les travaux d'urgence, dont le principe est convenu entre l'État et l'exploitant, permettant une mise à niveau nécessaire de l'infrastructure aéroportuaire ont été présentés ; les premiers travaux seront mis en œuvre dès 2025 ;
- l'appel d'offres pour la remise en concession de l'aéroport a été relancé le 15 décembre 2023 et plusieurs candidatures, en cours d'analyse, ont été reçues vendredi dernier ; les collectivités locales concernées seront associées à l'élaboration du cahier des charges conformément à leur demande ;
- les nouvelles modalités du couvre – feu entreront en vigueur en juin prochain visant une meilleure efficacité ;
- le réhaussement des aides à l'insonorisation est effectif depuis janvier 2024 et 80 foyers ont bénéficié de ces nouveaux montants dès mars 2024 ;
- la surveillance du bruit autour de l'aéroport sera renforcée avec la mise en place de 3 nouvelles stations de mesure fixe, ainsi que 9 points de mesure mobiles, soit une ambition de 17 points de mesure au total.
"Ces nouvelles stations sont attendues par les élus et riverains. Sans attendre la prochaine réunion de la commission consultative de l'environnement, l'Etat a souhaité que l'exploitant travaille dès à présent avec les mairies concernées sur l'emplacement et l'installation des 3

nouvelles stations mobiles qui passeront en fixe (Nantes Beautière, la Chevrolière et Sorinières/Pont Saint Martin) " a précisé Fabrice Rigoulet-Roze.

- L'avenir du collège Marie Marvingt de Bouguenais fait l'objet d'une étude flash partenariale lancée le 28 mars dernier et dont les conclusions sont attendues pour la fin de l'année. L'ensemble des parties prenantes sera associé ;

- Enfin, Emmanuel Mercenier a indiqué qu'une « une étude sur les enjeux de santé liés à l'activité aéroportuaire est initiée par l'État et confiée, sous l'égide de l'ARS, à l'Observatoire Régional de la Santé. Le comité de pilotage sera installé d'ici l'été 2024 et associera les acteurs territoriaux concernés ».

Le prochain comité se tiendra le 1^{er} juillet 2024.

En savoir plus :

Comme annoncé par le ministre délégué en charge des transports le 16 novembre dernier, et au regard des attentes exprimées par les parties concernées par le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, une nouvelle gouvernance a été institutionnalisée, et il a été créé un comité de l'aéroport par arrêté préfectoral signé le 29 décembre 2023.

Il est constitué des parlementaires et de 4 collèges au sein dequels sont représentés les collectivités territoriales, les services de l'État, les acteurs socio-économiques et associatifs ainsi que les représentants des usagers, des riverains et de la protection de l'environnement.

Le comité de l'aéroport a pour objet d'accompagner le développement et le fonctionnement de cette plateforme aéroportuaire et confirme la volonté de l'État de travailler dans la transparence avec l'ensemble des parties prenantes au réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique. Au-delà de permettre à chacun de suivre les avancées des décisions du ministre, avec le même degré d'information, ce comité se veut également être un lieu d'échanges constructifs entre les différentes parties prenantes.